

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Décision n° DB2022_34

Le Bureau communautaire, convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil communautaire au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 5 décembre 2022 à 18 heures** sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

- Présent(e)s :
- AIZENAY** : Franck ROY
 - APREMONT** : Gaëlle CHAMPION
 - BEAUFOU** : Delphine HERMOUET
 - BELLEVIGNY** : Jacky ROTUREAU
 - CHAPELLE PALLUAU (LA)** : Xavier PROUTEAU
 - FALLERON** : Gérard TENAUD
 - GENETOUZE (LA)** : Guy PLISSONNEAU
 - GRAND-LANDES** : Pascal MORINEAU
 - LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : Dominique PASQUIER
 - MACHE** : Frédéric RAGER
 - PALLUAU** : Marcelle BARRETEAU
 - POIRE-SUR-VIE (LE)** : Sabine ROIRAND
 - SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Mireille HERMOUET
 - SAINT-ETIENNE DU BOIS** : Guy AIRIAU
 - SAINT-PAUL MONT PENIT** : Philippe CROCHET

Objet : Plan de financement et demande de subvention pour étude et travaux de sécurisation, accessibilité et réhabilitation du château d'Apremont.

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020D45 du 3 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau,

Le Président informe le Bureau communautaire qu'une consultation restreinte est actuellement en cours de publication auprès d'une liste d'architecte du patrimoine habilités à réaliser des travaux sur le château d'Apremont, après 2 consultations précédemment infructueuses en l'absence de candidatures.

L'objet du marché consiste à la réalisation d'une étude sanitaire et historique de l'ensemble du site du château d'Apremont, préalable à des travaux permettant d'assurer l'exploitation touristique des lieux, ainsi qu'à l'aménagement de l'ancienne mairie et de petits travaux. Ces travaux annexe ne sont pas une restauration totale, mais des travaux qui permettent la pérennité des bâtiments et la visite du public en toute sécurité.

Le Président rappelle que le montant du projet global s'élève à 550 000 € HT, selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Travaux	Montant	Subventions	Montant	%
Lot	450 000,00 €	FNADT- 80% Etude MOE	64 000,00 €	11,64 %
Lot	0,00 €	DRAC Etude et Travaux	275 000,00 €	50,00 %
Lot	0,00 €	Région		
Maîtrise d'œuvre	80 000,00 €	Département		
Divers et imprévus	20 000,00 €	Mécénat		
		Sous-total	339 000,00 €	61,64 %
		Autofinancement	211 000,00 €	

		Sous-total reste à charge de la collectivité	211 000,00 €	38,36 %
Total dépenses	550 000,00 €	Total Recettes	550 000,00 €	100,00 %

Le Président propose au Bureau d'approuver ce plan de financement, et de l'autoriser à déposer des demandes de subventions dans le cadre des politiques de soutien de la campagne de crédit FNADT "Destination France", DRAC, de la Région, du Département, des fonds européens.

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement relatif aux Etudes et travaux de Sécurisation, accessibilité et réhabilitation du château d'Apremont.
- De l'autoriser à déposer des demandes de subvention.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente décision.

.....
Pour copie conforme au registre
Le six décembre deux mille vingt-deux,

Le Président,
Guy Plissonneau



Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le : 12 décembre 2022

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat